

CHAMPAGNE-ARDENNE

## Addica contre les addictions

Pour une meilleure prise en charge des personnes souffrant de conduites addictives ou en situation de précarité, des généralistes de la région Champagne-Ardenne ont créé Addica.

► **Le Dr Dominique Dépinoy**, médecin généraliste à Reims, est engagé depuis plus de dix ans dans le suivi des conduites addictives. Il a créé, en 1992, avec une poignée de confrères, l'association GT-51 (médecine générale et conduites addictives) et, en 2000, le réseau Addica. « *Les histoires des patients se ressemblent toutes, elles sont chaotiques et demandent des suivis longs et complexes*, explique-t-il. *Nous étions désarmés face aux problèmes de drogue et il n'existait pas de communication entre les acteurs de santé. Nous devons coordonner nos actions.* »

Dans les départements de la Marne et des Ardennes, 3 000 personnes décèdent prématurément, avant l'âge de 65 ans, à cause de l'alcool. 1 500 toxicomanes sont pris en charge dans des programmes de substitution. Addica est un réseau de soins consacré aux dépendances et aux situations de précarité. Le Fonds d'aide à la qualité des soins de ville (FAQSV) a reconnu le rôle sanitaire d'Addica et lui a attribué une enveloppe de financement d'environ 140 000 euros par an.

### Une relation de confiance

Le Dr Dépinoy, coordonnateur, lui consacre deux jours pas semaine. « *Au début, un premier groupe de militants s'est constitué, avec trente participants – douze généralistes, des spécialistes, des pharmaciens et des travailleurs sociaux. Un deuxième a rapidement suivi, et un troisième est actuellement en préparation* », se réjouit le Dr Dépinoy. Au total, cinquante généralistes ont déjà été formés. Ce succès, le coordonnateur l'attribue en premier lieu à l'outil informatique, à l'origine d'un gain de temps précieux.



Chaque année, 3 000 personnes meurent prématurément à cause de l'alcool.

« *L'informatique a permis de créer des fiches de suivi – une soixantaine depuis mars 2002 – et d'ouvrir une plate-forme à trois étages, pour le public, les professionnels de santé et les membres du réseau.* » Les patients sont acteurs de leur prise en charge dès qu'ils signent leur contrat d'engagement. « *Quand un médecin, un travailleur social ou un pharmacien voit qu'un patient sous Subutex rencontre des problèmes ou qu'il prend mal son traitement, il lui propose de s'adresser à un médecin du réseau Addica. Pour être couronnée de succès, une démarche volontaire du patient est indispensable.* » Ce n'est pas toujours facile car la majorité des personnes souffrant de conduites addictives ont un statut social précaire. En revanche, « *presque toutes disposent d'une couverture sociale grâce à la CMU* », précise le Dr Dépinoy. Le patient qui s'engage à entrer dans le réseau Addica détermine à quel membre du

réseau il autorise l'accès de son dossier personnalisé. C'est une question de confiance. « *Il y a bien certaines personnes qui refusent d'être suivies à un moment où l'addiction les rend intouchables, ou encore des patients nomades pistés par la CPAM, qui vont consulter jusqu'à quatre médecins par jour. Mais ceux qui veulent vraiment s'en sortir acceptent volontiers cette nouvelle forme de prise en charge.* » La mise en commun, en particulier grâce à l'informatique, de toutes les données concernant un patient permet d'entreprendre une démarche plus cohérente et d'éviter le vagabondage médical.

**EN SAVOIR PLUS**

Réseau Addica, 2 rue Si  
51100 Reims.  
Tél. : 03.26.84.26.15.  
[www.addica.org](http://www.addica.org),  
[addica@uni-medecine.fr](mailto:addica@uni-medecine.fr)

CHRISTOPHE GATTUSO